

CENTRE

Axe 3 : Ressources humaines et conseil aux agents

Prévenir et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans la FPH

Contexte

L'intensification des témoignages impulsée par le mouvement « Me too » (à partir de mai 2017) relayés dans le contexte hospitalier par des mouvements comme « Paye ta blouse » ou « Balance ta blouse », a bouleversé les représentations de chacun des Violences Sexistes et Sexuelles (VSS). En parallèle des mouvements sociétaux, les pouvoirs publics se sont emparés de la lutte contre les VSS, notamment par l'article L 4121-1 du Code du travail (applicable à la fonction publique) : « L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs ».

Objectifs

Seront renseignés ultérieurement

Renseignements complémentaires

NOUVEAU

Exercice

2024

Code de formation

A320

Nature

AFN

Organisé par

FORMAVENIR PERFORMANCES

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Modules

- **Comprendre, repérer les situations de violences sexistes sexuelles et orienter les victimes**
Durée : 7 heures
- **Construire et déployer un process de prévention et disciplinaire au sein de son établissement**
Durée : 7 heures